

**En décembre 1953, le président Dwight D. Eisenhower propose aux Nations Unies la création d'un office international de l'énergie atomique. Voir pages 8 et 9 quelques extraits de son discours historique.**

# L'AIEA, les Nations Unies et le nouveau projet nucléaire mondial

*Coopération plus étroite dans les domaines essentiels selon les difficultés et les possibilités nouvelles*

par Hans Blix

La transformation radicale du paysage nucléaire mondial après la guerre froide contraint le monde à suivre une nouvelle voie. La réduction des arsenaux nucléaires, l'opposition croissante à la prolifération de la bombe et les engagements renouvelés pour une utilisation pacifique et sûre de l'atome font partie du changement de décor. Cette mutation oblige à remanier le programme nucléaire mondial des Nations Unies et de l'AIEA à l'aube du prochain millénaire.

Les problèmes et les possibilités qui se présentent aujourd'hui sont le résultat des 50 dernières années d'effort international concerté pour maîtriser l'atome et éclairer l'avenir d'un monde dénucléarisé. Malgré les initiatives constructives et les heureux changements d'attitude, il reste un long chemin à parcourir. Cela dit, les éléments essentiels du progrès sont en place et les pièces manquantes sont faciles à discerner.

Les maintes évaluations critiques et la rivalité des slogans du jour peuvent certes assombrir le tableau, surtout cette année qui rappelle à la fois la terrible puissance de la bombe atomique et l'avènement tant souhaité des Nations Unies, il y a 50 ans.

L'ONU et les organisations apparentées sont en butte à des critiques particulièrement acerbes. Quel qu'en soit l'objet précis, les diverses opinions ont un lien commun: l'aspiration à un monde meilleur et plus sûr et le besoin grandissant de croire que l'on est en train de l'édifier. L'ONU a été créée comme instrument de paix et de sécurité internationales pour répondre aux vœux et aux espoirs les plus ardents de l'humanité et, d'une certaine façon, elle s'est vu confier des missions pratiquement impossibles. Matérialisant l'atome au service de la paix, au sein du système des Nations Unies, l'AIEA est elle aussi censée servir nos principes et nos idéaux les plus élevés (voir l'encadré, page 9).

S'il est vrai que quelques critiques et souhaits de réforme sont justifiés, maintes accusations sont malvenues. On oublie trop souvent qu'aucune organisation n'opère dans le vide. Les réalisations et les échecs sont étroitement liés au déroulement des événements extérieurs et à la réalité interne de ce que les

membres sont disposés à faire, à financer et à appuyer politiquement. Au niveau planétaire, ces membres sont des Etats souverains qui ne suivent pas toujours pas à pas le chemin à parcourir. Les efforts pour rapprocher les points de vue, aboutir à des consensus et coordonner l'action s'inscrivent dans un processus complexe de longue durée. Discuter d'un problème ne suffit pas, mais c'est le premier pas vers sa solution.

Fort heureusement, le climat international est actuellement plus propice à une action constructive qu'il ne l'a été la plupart du temps depuis la création de l'ONU. Les débats idéologiques polarisés du temps de la guerre froide ne menacent plus de bloquer les Nations Unies. La détente a ouvert de nouvelles voies de coopération dans le monde et dégagé de nouveaux problèmes que l'ONU et les organisations apparentées sont appelées à résoudre.

Sous la plume de M. Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, on a pu lire récemment que «les problèmes qui se posent à l'ONU se posent aussi aux pays qui la constituent et aux peuples du monde que sert l'Organisation», ou encore, «dans ces circonstances nouvelles, il est urgent que les gouvernements et l'opinion publique décident ce qu'ils veulent que soient les Nations Unies, ce qu'ils veulent qu'elles fassent et ce qu'ils sont disposés à contribuer pour qu'elles fonctionnent».

Dans le passé, bon nombre de critiques ont souligné le manque de cohésion et de coordination du système des Nations Unies. A mon avis, ce reproche ne saurait viser l'AIEA et ses relations avec l'ONU dans le domaine nucléaire. Il existe de longue date des voies de coopération efficace en matière de non-prolifération nucléaire et de contrôle des armements, de sûreté et de mise au point de la technologie nucléaire pacifique.

Au cours de la dernière décennie, trois événements — l'accident à la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986, la découverte du programme

M. Blix est directeur général de l'AIEA.

clandestin d'armement nucléaire de l'Iraq en 1991 et l'éclatement de l'Union soviétique en Etats indépendants au début des années 90 — ont profondément marqué l'actualité. L'ordre du jour de l'AIEA a été adapté en conséquence pour tenir compte des problèmes et besoins nouveaux. Certains programmes ont été réorientés, d'autres considérablement renforcés. Le but essentiel est d'aider les Etats à mettre en place une structure internationale plus solide et plus efficace pour un développement nucléaire sûr. Je voudrais maintenant présenter plus en détail quelques aspects importants de l'évolution mondiale et du rôle de l'Agence dans le système des Nations Unies.

### Vers un monde dénucléarisé

L'AIEA et l'ONU ont fait la preuve patente, dans les années 90, qu'elles pouvaient agir promptement, efficacement et en étroite collaboration dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération nucléaire. Les inspections largement commentées faites en Iraq par l'AIEA en vertu du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, et en collaboration avec la Commission spéciale des Nations Unies créée à l'issue de la guerre du Golfe, en sont un bon exemple. Les dizaines de missions dirigées par l'AIEA conformément à ce mandat ont permis aux inspecteurs de découvrir et de tirer au clair le programme clandestin d'armement nucléaire de l'Iraq, d'agir efficacement pour le détruire ou le neutraliser et de mettre en œuvre un plan à long terme de surveillance et de vérification pour prévenir sa résurgence.

Ce cas a mis à l'épreuve la résolution de la communauté mondiale et la disponibilité de ses mécanismes pour une action de longue haleine, coordonnée et énergique. Les fondateurs de l'AIEA ont pressenti qu'il fallait habiliter celle-ci à accéder directement au Conseil de sécurité nanti de l'autorité internationale nécessaire pour se faire obéir. Le Conseil a réaffirmé en 1992 sa détermination de prévenir la prolifération. En déclarant que «la prolifération de toutes les armes de destruction massive constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales», il a souligné le rôle global de garanties efficaces de l'AIEA dans la lutte contre la dissémination des armes nucléaires et s'est montré prêt à prendre les mesures opportunes en cas de violation des garanties notifiées par l'AIEA.

Le Conseil a conféré aux inspecteurs de l'AIEA en Iraq des pouvoirs et un droit d'accès à des informations complémentaires incomparablement plus étendus que les Etats n'en concèdent normalement dans le cadre du système de garanties. Les leçons apprises en l'occurrence ont incité les Etats à accepter des mesures de vérification et à en considérer de nouvelles, qui renforcent considérablement la base de données confidentielles de l'Agence et ses moyens de vérification, notamment en ce qui concerne la

détection d'activités nucléaires *non déclarées*. Les inspections de l'Agence visant à vérifier les matières nucléaires soumises aux garanties en République populaire démocratique de Corée (RPDC) ont déjà fait la preuve de l'efficacité de ces mesures, même s'il est encore difficile de s'assurer du plein respect, par la RPDC, de son accord de garanties.

Pour tout dire, le Conseil de sécurité a vu dans l'AIEA la préposée aux inspections nucléaires et, pour celle-ci, le Conseil est l'organe politique responsable du respect des engagements de non-prolifération nucléaire. Développer cette relation est maintenant de toute première importance car des accords de contrôle des armements appelant des vérifications sont déjà adoptés ou pratiquement négociés, tandis que le régime de non-prolifération tend à l'universalité.

**La marche en avant.** Réunis en mai 1995 au Siège de l'ONU à New York, les 178 Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) ont pris d'importantes décisions (*voir l'article page 30*). Ils ont prorogé indéfiniment le TNP et confirmé qu'il impliquait un engagement de désarmement nucléaire. Ils ont fixé à 1996 la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais, qui se négocie actuellement sous les auspices de la Conférence de l'ONU sur le désarmement, à Genève. Ils ont sollicité la conclusion prochaine d'un accord pour l'arrêt de la production de matières fissiles destinées à l'armement nucléaire; ils ont approuvé la création de nouvelles zones dénucléarisées et les efforts actuels pour améliorer l'efficacité du contrôle et des garanties nucléaires de l'AIEA; enfin, ils ont demandé que l'on dote l'Agence des ressources nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter de ses responsabilités aux termes du TNP.

Ainsi que l'issue de la Conférence sur le TNP l'a bien montré, le renoncement à la bombe est pratiquement universel. La plupart des Etats n'estiment plus que l'acquisition d'armes nucléaires sert au mieux les intérêts de leur sécurité nationale. Ils jugent plutôt que leur intérêt est lié à des conditions sociales, écologiques et économiques, d'où l'inutilité d'un armement nucléaire onéreux, et que les techniques nucléaires pacifiques, plus abordables, prennent toute leur valeur.

Dans le même temps, des Etats toujours plus nombreux se montrent disposés à rendre leurs programmes nucléaires plus transparents et plus accessibles aux inspections et aux vérifications de l'AIEA, car ils sentent le besoin de donner à leurs voisins et au monde l'assurance crédible que les matières et installations nucléaires sont utilisées à des fins exclusivement pacifiques. Plutôt qu'une restriction de la souveraineté nationale, la transparence et les vérifications seraient pour l'Etat un moyen d'assurer qu'il n'est pas doté d'armes nucléaires et de faire respecter sa souveraineté.

Des initiatives très constructives ont été prises. L'Afrique du Sud a renoncé à son programme d'armement nucléaire, adhéré au TNP et pleinement

collaboré par la suite aux mesures de vérification de l'AIEA. L'Argentine et le Brésil ont ouvert leur secteur nucléaire à des inspections mutuelles et à celles de l'AIEA et des zones dénucléarisées impliquant les vérifications de l'AIEA sont à l'ordre du jour; l'une, en Afrique, se prépare et l'autre, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, sera bientôt intégralement en vigueur; quant au Moyen-Orient, le projet n'est plus une utopie grâce au progrès des laborieuses négociations de paix dans la région.

**Les problèmes.** Les Etats qui mènent des activités nucléaires substantielles n'ont pas tous adhéré au TNP ni accepté les garanties intégrales de l'AIEA. C'est une grave lacune du régime de non-prolifération. Ces Etats ne disent pas qu'ils possèdent des armes nucléaires ou envisagent d'en fabriquer, mais ils ne se sont pas encore montrés disposés à accepter une vérification internationale généralisée de leurs programmes nucléaires. L'espoir repose sur la solution des problèmes sous-jacents de sécurité régionale et sur les progrès du désarmement nucléaire. Un ensemble de mesures seront nécessaires, notamment pour réduire encore les arsenaux nucléaires, faciliter la détente et la conclusion d'arrangements de sécurité et obtenir l'assurance que les pays voisins ne fabriquent pas d'armes nucléaires. Par exemple, l'AIEA étudie avec les pays du Moyen-Orient les principes et modalités futurs de vérification, vu leur intention de créer une zone régionale exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

Les risques nés du démembrement de l'Union soviétique sont une autre source de préoccupations et de difficultés pour la communauté mondiale. Le commerce illicite des matières nucléaires, en particulier, est inquiétant sur le plan tant de la sûreté radiologique que de la sécurité nucléaire. La plupart des cas signalés et examinés jusqu'à présent, pour la plupart en Europe, concernent des quantités ou des qualités de matières impropres à la fabrication d'armes, et aucun n'implique finalement de sérieux problèmes de prolifération ou risques d'irradiation. Ce trafic a néanmoins sonné l'alarme et déclenché une action énergique contre ces mouvements non autorisés et non contrôlés de matières nucléaires. Les Etats collaborent au renforcement de leurs dispositifs de surveillance sur leur territoire et à leurs frontières et l'AIEA exécute un plan d'action qui les aide à régler certains aspects du problème. Il s'agit notamment de la création d'une banque de données sur les cas signalés et de conseils aux Etats sur des systèmes efficaces de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires. En juillet 1995, le président du Conseil de sécurité de l'ONU a publié une déclaration assurant l'appui du Conseil aux activités de l'AIEA dans ce domaine.

La désintégration de l'Union soviétique a aussi donné naissance à trois nouveaux Etats indépendants qui possèdent des armes nucléaires sur leur territoire: l'Ukraine, le Bélarus et le Kazakhstan. Les trois ont adhéré au TNP en tant qu'Etats non dotés

d'armes nucléaires et ont accepté les garanties généralisées de l'AIEA, réitérant ainsi leur engagement d'éliminer toutes ces armes, quoique dans des délais assez longs.

D'autres difficultés sont liées aux besoins nouveaux de vérification dans les domaines du désarmement nucléaire et du contrôle des armements.

**Nouvelles tâches de vérification.** Le traité d'interdiction complète des essais, le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et les accords de désarmement nucléaire conclus ou à conclure exigeront tous un dispositif efficace de vérification.

Le traité d'interdiction impliquera divers types de mesures et de modalités de vérification, dont certaines, de l'avis des Etats, pourraient être effectivement appliquées par l'AIEA. Les obligations découlant du traité, par exemple, recourent dans une large mesure les dispositions pertinentes du TNP en vertu desquelles l'AIEA exécute déjà des vérifications dans les Etats non dotés d'armes nucléaires. Certains Etats pensent que l'AIEA pourrait assumer de nouvelles tâches de vérification en vertu du traité d'interdiction complète.

L'autre traité prévoit un arrêt non discriminatoire de la production de matières fissiles à des fins militaires. Là aussi, l'expérience de l'AIEA fait foi. En vertu du TNP, l'Agence applique ses garanties à des types d'installations qui feraient l'objet de vérifications au titre de l'arrêt de la production.

Quant aux accords de désarmement, de grandes quantités de matières nucléaires résulteront du démontage des ogives nucléaires. Les Etats dotés d'armes nucléaires vérifieront les opérations de démontage, mais il n'en sera pas nécessairement de même en ce qui concerne le plutonium et l'uranium fortement enrichi récupérés. Depuis l'an dernier, l'AIEA applique des garanties, aux Etats-Unis, à certains stocks de matières nucléaires à usage militaire et elle pourrait procéder à des vérifications analogues en Russie ou dans d'autres Etats dotés d'armes nucléaires, quand les décisions seront prises.

On prévoit que les stocks de plutonium et d'uranium enrichi augmenteront considérablement au cours des prochaines années, du fait tant du démontage des armes que des opérations commerciales. L'Agence étudie déjà avec les Etats les méthodes et les modalités nécessaires au contrôle effectif de ces matières, que celles-ci soient stockées, éliminées comme déchets, ou recyclées comme combustible de centrale nucléaire électrogène.

**Elargissement du cadre juridique.** Tous ces aspects de la non-prolifération et du contrôle des armements impliquent un élargissement de la législation nucléaire en vigueur, à mesure que de nouveaux accords seront conclus. Nous savons par expérience que les accords ne peuvent pas reposer uniquement sur la bonne foi. Ils supposent invariablement des mesures pour rassurer, notamment des vérifications effectives. Plus les forces armées et les armements seront réduits, plus les Etats voudront s'assurer que

les engagements sont respectés et qu'on y veille de façon crédible.

Les dispositions prises par l'AIEA pour renforcer son système de vérification visent à assurer de façon plus crédible que les déclarations de stocks nucléaires en vertu des accords de garanties TNP sont correctes et complètes et qu'il n'existe donc pas d'activités nucléaires non déclarées. Les mesures en vigueur ou prévues appellent une coopération plus active des Etats. L'appui des gouvernements témoigne de l'importance croissante que revêt à leurs yeux le renforcement de la sécurité nucléaire dans le monde et de la confiance dans ses gardiens.

### **Sûreté nucléaire et développement durable**

Comme dans le domaine des garanties, des difficultés et possibilités nouvelles déterminent la recherche de la sûreté du développement nucléaire. Maintes activités sont orientées vers les objectifs mondiaux du développement durable au titre de l'Action 21 décidée par la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement.

Viennent en tête les problèmes de sûreté nucléaire et de radioprotection. Depuis la catastrophe de Tchernobyl de 1986, les Etats ont adopté trois conventions internationales sur la sûreté, parrainées par l'AIEA, et en préparent d'autres. Les arrangements conclus, tous exécutoires en droit, concernent la notification rapide des accidents nucléaires, l'assistance en cas d'urgence nucléaire ainsi que les principes et mécanismes fondamentaux garantissant la sûreté des centrales nucléaires. Une convention sur la gestion des déchets radioactifs est à l'étude et une révision de la Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires, en préparation. En outre, les parties à la Convention de Londres ont décidé, sous les auspices de l'Organisation maritime internationale de l'ONU, d'interdire l'évacuation de déchets radioactifs en mer, confiant ainsi de nouvelles tâches à l'AIEA.

Ces mesures à l'échelon mondial n'exonèrent pas les autorités nationales, lesquelles demeurent essentiellement responsables de la sûreté nucléaire et radiologique. Elles indiquent toutefois que les Etats sont désormais conscients de la nécessité d'assurer partout un haut degré de sûreté dans le respect universel des règles fondamentales.

Bien souvent, les mesures prises exploitent et complètent à la fois le vaste ensemble de normes et de services de sûreté de l'AIEA. Au cours des dernières années, par exemple, les normes fondamentales applicables aux centrales nucléaires et en matière de radioprotection en médecine, en agriculture et dans l'industrie ont été révisées. Des organismes internationaux, aussi bien l'Organisation mondiale de la santé (OMS) que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou l'Organisation internationale du Travail

(OIT), ont participé à ce travail. En 1996, l'AIEA mettra à jour ses recommandations sur le transport des matières radioactives, appliquées dans le monde entier aux transports terrestres, maritimes et aériens.

Les effets des effluents radioactifs sur la santé humaine et l'environnement retiennent aussi beaucoup l'attention. Ayant parrainé le Projet international sur Tchernobyl du début des années 90, l'AIEA organise avec l'OMS et la Commission européenne un grand colloque international prévu pour avril 1996, soit dix ans après l'accident, qui analysera objectivement les conséquences radiologiques de l'événement, vu l'incessante spéculation quant à ses effets sur la santé et l'environnement.

Des déficiences sont apparues dans des pays d'Europe centrale et orientale. Il faudrait notamment améliorer la sûreté des centrales du type Tchernobyl et autres, ainsi que la régulation et le contrôle des sources radioactives, et la sûreté de leur emploi; et coordonner les dispositions prises pour activer la coopération mondiale avec la Russie en matière de gestion des déchets radioactifs et de régénération de l'environnement.

**Le nucléaire et la demande d'énergie.** Le souci accru de la sûreté dans le monde ne devrait pas masquer le bilan global du nucléaire, qui est excellent. Les 432 centrales nucléaires en service dans le monde, par exemple, assurent environ 17 % de la production totale d'électricité, proportion d'ailleurs largement dépassée dans de nombreux pays. Leur exploitation normale affecte peu l'environnement. Le Club de Rome, écologiquement très conscient, a noté, et de nombreux pays ont effectivement constaté, que le nucléaire est une option plus verte que celles qui comportent des émissions de dioxyde de carbone et autres effluents gazeux qui contaminent l'atmosphère.

A mesure qu'un développement durable améliore les conditions de vie d'une population mondiale en expansion, la demande d'énergie, notamment d'électricité, va croissant. D'où doit venir cette énergie? Une étude approfondie des options énergétiques s'impose pour répondre de façon réaliste. L'AIEA et plusieurs autres organisations internationales collaborent à des évaluations comparatives des avantages et inconvénients des diverses options, y compris de l'énergie nucléaire.

**Techniques nucléaires et développement.** Bon nombre de pays n'ont pas de centrales nucléaires, mais ils ont recours à des techniques nucléaires très variées. Citons les applications visant à améliorer la production et la conservation des aliments, les services de santé, les procédés industriels et l'approvisionnement en eau douce, problème qui ne cesse de s'aggraver.

De concert avec plusieurs de ses partenaires de l'ONU, l'AIEA exécute des projets visant à améliorer les rendements agricoles et la lutte contre les ravageurs au Bangladesh, en Chine et au Mali, par exemple, et à seconder les campagnes de dépistage des affections du nouveau-né en Tunisie et

en Uruguay. Parallèlement, le dessalement de l'eau de mer intéresse beaucoup les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui souffrent d'une grave pénurie d'eau, tandis que les spécialistes de l'Agence étudient les possibilités de cette technologie, notamment l'exploitation de l'énergie produite par un réacteur à la fois pour le dessalement et pour la production de l'électricité nécessaire à l'industrie locale et aux activités domestiques et commerciales.

Grâce à ces projets parmi d'autres, financés par l'AIEA, les pays acquièrent les moyens et les connaissances nécessaires à l'application de techniques nucléaires sûres pour atteindre les objectifs essentiels de leur développement. Pour tirer le meilleur profit de ces projets, utiliser au mieux les ressources et concentrer l'aide scientifique sur des problèmes déterminés, l'Agence resserre actuellement ses liens avec les organismes et les banques de développement, à l'échelon national, régional et mondial.

### Préparer l'avenir

Tandis que cette année commémorative nous porte à une réflexion critique sur notre monde changeant, les gros titres ronflants ne devraient pas faire oublier les succès silencieux de la coopération mondiale. Ces réalisations témoignent de substantiels progrès à partir desquels nous pouvons édifier.

Dans un climat plus propice à la coopération qu'à la confrontation nucléaire, les efforts renouvelés pour améliorer les conditions d'existence de l'humanité ont plus de chance de porter leurs fruits. Le désarmement et le progrès sont inséparables. Il en est de même des améliorations dans d'autres domaines — notamment les télécommunications, la biotechnologie et les branches de la science et de la médecine qui nous promettent la connaissance et la compréhension du complexe biologique de la planète et de l'être humain.

Nous avons appris de première main que la sécurité du monde ne se définit pas par sa seule dimension militaire. Au niveau de l'individu, la sécurité, c'est fondamentalement l'absence de la faim et de la maladie.

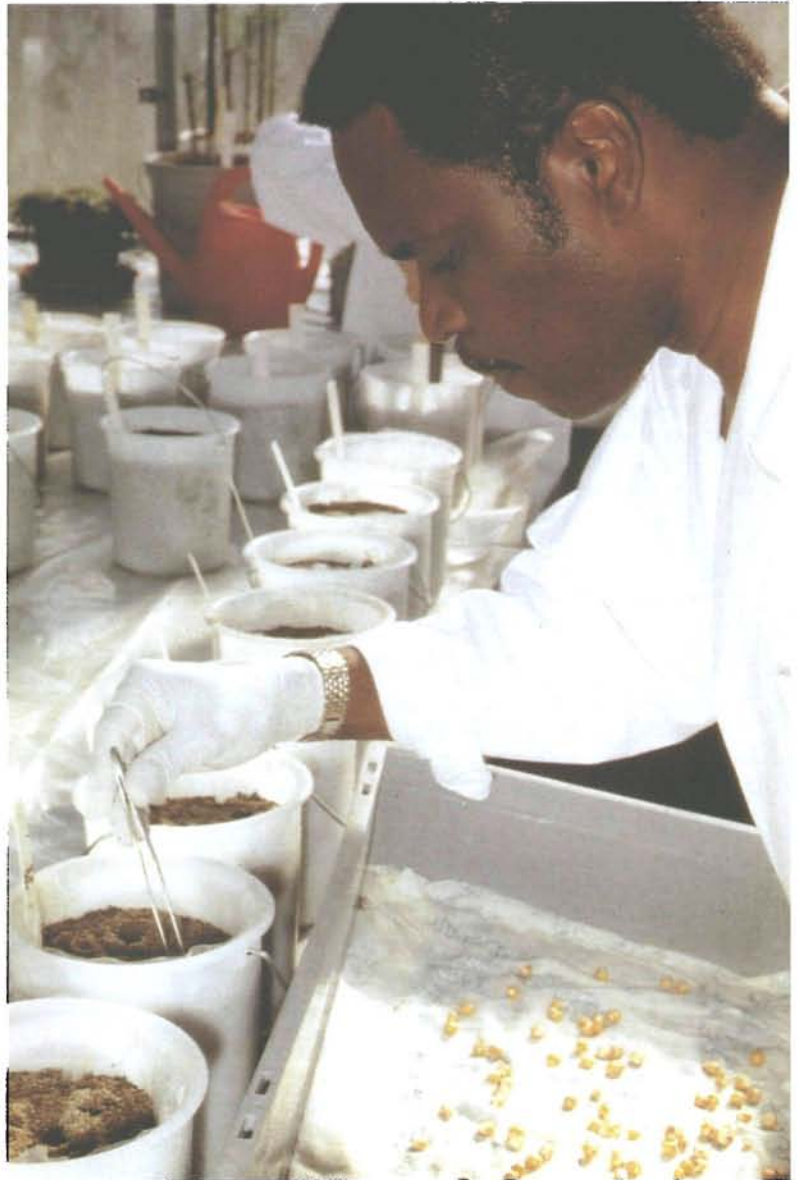
Le terme militaire de l'équation tend à dominer la pensée — et les budgets nationaux. Mais cela commence à changer à mesure que les pays réduisent leurs dépenses militaires, dans l'ensemble à raison de 3 % par an depuis 1987. Les Nations Unies ont calculé que cette réduction — le dividende de la paix — s'est élevée à quelque 935 milliards de dollars pour le monde entier entre 1987 et 1994. Malheureusement, jusqu'à présent, une faible part seulement de ce bonus est allée au développement social et environnemental — à ce que l'on pourrait appeler le «désarmement durable».

Les décisions à venir influenceront grandement sur les possibilités de répondre aux besoins de la sécurité de toute l'humanité, dans toutes ses nouvelles dimen-

sions. Au siècle prochain, comme nous avons pu l'entendre avec stupeur, au Caire, à la Conférence des Nations Unies sur la population et le développement, la croissance démographique se chiffrera par millions. Les grands titres en font une bombe à retardement et nous disent qu'il a fallu 10 000 générations pour que la population mondiale atteigne les deux milliards, alors qu'elle a triplé en 46 ans seulement — soit à peu près l'âge des Nations Unies.

Les problèmes de l'avenir apparaissent clairement. Pourtant, comme l'a fait observer M. Boutros-Ghali, cet avenir est sous bien des aspects plus incertain et plus complexe quant aux solutions. Il exige un gros effort, une coopération plus étroite et davantage de ressources. Cela est spécialement vrai dans le domaine nucléaire dont les fondements universels, mis à l'épreuve et renforcés au cours des dix dernières années, doivent être aujourd'hui plus fermement étayés encore pour relever les défis et exploiter les possibilités qui se présentent à nous.

**Des projets assistés par l'AIEA aident les pays à recourir aux techniques nucléaires pour assurer leur développement économique et social.**



# L'ATOME AU SERVICE DE LA PAIX

*Il y aura 42 ans en décembre prochain, Dwight D. Eisenhower, président des Etats-Unis, a prononcé un discours historique à la huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le 8 décembre 1953, il a proposé la création d'un office international de l'énergie atomique, proposition dont l'AIEA est issue. En voici des extraits:*

Je suis contraint de vous parler aujourd'hui un langage qui, en un certain sens, est nouveau; ce langage, moi qui ai passé dans l'armée tant d'années de ma vie, j'aurais préféré ne jamais l'employer. Ce nouveau langage est celui de la guerre atomique.

L'âge atomique a progressé à un tel rythme que chaque citoyen du monde doit avoir une idée, tout au moins par comparaison, de l'étendue de ce progrès, qui revêt pour nous tous la plus grande importance. Il est clair que, si les peuples du monde doivent s'employer intelligemment à assurer la paix, ils doivent être au courant des faits essentiels qui marquent l'époque actuelle.

Lorsque je parle du danger et de la puissance atomiques, je ne puis évidemment me fonder que sur les données que possèdent les Etats-Unis, car ce sont les seuls faits que je connaisse indiscutablement. Ai-je besoin cependant de rappeler à cette Assemblée que le progrès dans ce domaine est mondial, et non pas seulement national?

Le 16 juillet 1945, les Etats-Unis ont fait exploser la plus puissante bombe atomique du monde. Depuis cette journée de 1945, ils ont réalisé quarante-deux explosions expérimentales. La puissance des bombes atomiques est plus de vingt-cinq fois supérieure à celle des armes dont on disposait au seuil de l'âge atomique, et la puissance des armes à l'hydrogène équivaut à celle de millions de tonnes de tolite.

Aujourd'hui, la réserve d'armes atomiques des Etats-Unis, réserve qui, bien entendu, augmente chaque jour, a une force explosive plusieurs fois supérieure à la force explosive globale de toutes les bombes lancées par tous les avions, et de tous les obus tirés par tous les canons sur tous les théâtres d'opérations, pendant toute la durée de la seconde guerre mondiale. Un groupe aérien, parti de porte-avions ou de la terre ferme, peut aujourd'hui à lui seul déverser sur tout objectif qui est à sa portée une charge destructrice dont la puissance dépasse celle de toutes les bombes jetées sur la Grande-Bretagne pendant la totalité de la seconde guerre mondiale.

La dimension et la variété des armes atomiques ont évolué de manière non moins remarquable. L'évolution a été telle que ces armes sont pratiquement déjà classiques dans nos armées. En ce qui concerne les Etats-Unis, l'armée de terre, la flotte, l'armée de l'air et l'infanterie de marine sont toutes en mesure d'employer ces armes à des fins militaires.

Mais nous ne sommes pas les seuls à posséder le terrible secret et les redoutables instruments de la puissance atomique.

En premier lieu, le secret est entre les mains de nos amis et alliés, le Royaume-Uni et le Canada, dont le génie scientifique a contribué prodigieusement à nos premières découvertes et aux plans des bombes atomiques.

Le secret est connu aussi de l'Union soviétique. L'Union soviétique nous a fait savoir qu'au cours des dernières années elle a consacré aux armes atomiques d'abondantes ressources. Pendant cette période, elle a fait exploser une série d'engins atomiques, dont un au moins comportait des réactions thermonucléaires.

S'il fut un temps où les Etats-Unis possédaient ce que l'on aurait pu appeler le monopole de l'énergie atomique, il y a plusieurs années que ce monopole a cessé d'exister. C'est pourquoi, bien que l'avance que nous avions nous ait permis d'accumuler ce qui constitue aujourd'hui un grand avantage quantitatif, les réalités actuelles du progrès atomique nous obligent à deux constatations, d'une portée plus grande encore. La première, c'est que les connaissances que possèdent main-

tenant plusieurs nations seront acquises ultérieurement par d'autres, et peut-être toutes les autres nations. La seconde, c'est que, même si elle est considérable, la supériorité numérique des armes, et la possibilité qui en découle de représailles dévastatrices, ne peut nullement par elle-même prévenir les effroyables dégâts matériels et pertes de vies humaines qu'infligerait une agression imprévue ...

Je sais que dans un monde divisé, comme l'est le monde actuel, le salut ne peut résulter d'un coup de théâtre. Je sais qu'il faudra prendre de nombreuses mesures, durant bien des mois, avant que le monde puisse un beau jour faire le point et constater qu'il existe véritablement un nouveau climat de confiance mutuelle et pacifique. Mais je sais, par-dessus tout, qu'il faut que nous commencions à prendre ces mesures, et dès aujourd'hui ...

Il existe au moins un chemin que l'on n'a guère tenté, un chemin que vient de frayer l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans la résolution qu'elle a adoptée le 28 novembre 1953 [résolution 715 (VIII)], elle a proposé «que la Commission du désarmement étudie l'opportunité de créer un comité composé des représentants des puissances principalement intéressées, qui serait chargé de rechercher, en privé, une solution acceptable ... et rende compte à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité avant le 1er septembre 1954».

Les Etats-Unis répondent à cette proposition de l'Assemblée générale des Nations Unies en se déclarant immédiatement prêts à avoir des entretiens privés avec ceux des autres pays qui peuvent être «principalement intéressés» et à rechercher «une solution acceptable» à la course aux armements atomiques qui menace non seulement la paix du monde, mais sa vie même. Nous viendrons à ces entretiens, privés ou diplomatiques, avec une conception nouvelle.

Les Etats-Unis recherchaient plus que la réduction ou l'élimination des matériaux atomiques utilisables à des fins militaires. Il ne suffit pas de retirer cette arme des mains des hommes de guerre. Il faut la mettre dans les mains de ceux qui sauront la dépouiller de son appareil militaire et l'adapter aux arts de la paix. Les Etats-Unis savent que, s'il est possible de renverser la marche effrayante de la course aux armements atomiques, la plus grande des forces de destruction peut se changer en un grand bienfait pour l'humanité tout entière. Ils savent que l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques n'est pas un rêve de l'avenir. Cette possibilité, déjà démontrée, est là, devant nous, immédiatement. Qui peut douter que, si tous les savants et techniciens du monde disposaient de matériaux fissiles en assez grandes quantités pour vérifier leurs hypothèses et développer leurs idées, cette possibilité d'utilisation universelle efficace et économique ne se transformât rapidement en une réalité?

Pour hâter le jour où la peur de l'atome commencera à disparaître de l'esprit des peuples et des gouvernements de l'Est et de l'Ouest, il est un certain nombre de mesures qui peuvent être prises dès aujourd'hui.

Je fais donc les propositions suivantes.

Les gouvernements principalement intéressés, dans la mesure que permet une prudence élémentaire, devraient commencer dès aujourd'hui et continuer, en prélevant sur leurs réserves d'uranium naturel et de matériaux fissiles, à apporter une contribution commune à un office international de l'énergie atomique. Il nous paraît normal que cette organisation se constitue sous l'égide des Nations Unies. L'importance des contributions respectives, la méthode à suivre et les autres détails rentrent dans le cadre des «entretiens privés» que j'ai déjà mentionnés.

Les Etats-Unis sont prêts à entreprendre ces pourparlers en toute bonne foi. Tout partenaire animé de la même bonne foi trouvera dans notre pays un associé non dépourvu de modération ou de générosité.

Il est certain que les contributions de début seraient d'un petit volume. Cependant, la proposition a le grand mérite de pouvoir être

# L'ATOME AU SERVICE DE LA PAIX

mise en œuvre sans susciter les froissements et les soupçons réciproques que provoque inévitablement toute tentative d'organisation d'un système complètement acceptable d'inspection et de contrôle à l'échelle du monde.

L'office de l'énergie atomique pourrait avoir pour tâche de prendre en charge, d'emmagasiner et de conserver les matières fissiles et autres apportées en contribution. L'habileté technique de nos savants permettrait de protéger cette banque des matières fissiles de telle manière qu'il soit pratiquement impossible de faire par surprise main basse sur ces produits.

La plus importante tâche de l'office de l'énergie atomique serait de concevoir des méthodes pour répartir ces matières fissiles de façon qu'elles servent à la réalisation des buts pacifiques que se propose l'humanité. Des experts seraient appelés à assurer l'application de l'énergie atomique aux besoins de l'agriculture, de la médecine ou d'autres arts de la paix. L'office attacherait une importance particulière à la fourniture d'une abondante énergie électrique aux régions du monde qui en sont dépourvues.

De cette façon, les puissances contributaires consacraient une partie de leurs forces à satisfaire les besoins de l'humanité au lieu de susciter ses craintes.

Les Etats-Unis seraient plus que disposés — ils en seraient fiers — à entreprendre avec d'autres puissances «principalement intéressées» l'élaboration de programmes qui permettraient de hâter cette utilisation pacifique de l'énergie atomique. Il va sans dire que l'Union soviétique doit figurer au nombre de ces puissances «principalement intéressées».

Je serais prêt à soumettre au Congrès des Etats-Unis, et tout me porte à croire qu'il l'approuverait, tout programme de ce genre qui, premièrement, encouragerait dans le monde entier des recherches en

vue de découvrir les modes les plus efficaces d'utilisation pacifique des matières fissiles, et s'assurerait que les chercheurs disposent bien de tous les produits dont ils auront besoin pour toutes les expériences auxquelles ils auront à procéder à cette fin; deuxièmement, commencerait à réduire la force destructive que recèlent en puissance les réserves atomiques du monde; troisièmement, permettrait aux peuples de tous les pays de se rendre compte que, en notre siècle de lumières, les grandes puissances de la Terre, qu'elles soient de l'Est ou de l'Ouest, s'intéressent davantage aux aspirations de l'humanité qu'à la constitution d'armements guerriers; quatrièmement, ouvrirait une voie nouvelle à la discussion pacifique et inaugurerait au moins une nouvelle façon d'aborder les problèmes nombreux et difficiles, qu'il faudra résoudre dans des entretiens tant privés que publics si l'on veut que le monde secoue l'inertie que lui a imposée la crainte et qu'il progresse de façon positive vers la paix.

Sur le fond de ténèbres que crée la bombe atomique, les Etats-Unis ne désirent pas seulement mettre en lumière leur force; ils veulent aussi faire ressortir leur désir et leur espoir de paix.

Les mois qui viennent sont lourds de décisions fatidiques. Puissent ces décisions, qu'elles soient prises dans cette Assemblée, dans les capitales et dans les états-majors du monde, dans le cœur des hommes, en tous lieux, qu'ils soient dirigeants ou simples citoyens, être celles qui feront sortir le monde de l'empire de la peur et le mèneront vers la paix. Pour contribuer à ces décisions fatidiques, les Etats-Unis s'engagent devant vous — et par conséquent devant le monde — à participer avec détermination à la solution du terrible dilemme atomique, et à se consacrer corps et âme à la recherche du moyen grâce auquel le génie inventif miraculeux de l'homme ne sera pas l'instrument de sa mort, mais le bienfaisant auxiliaire de sa vie.

## L'AIEA et les Nations Unies

Dans le système des Nations Unies, l'AIEA est de par elle-même une organisation autonome. Souvent considérée comme l'organisation de «l'atome au service de la paix», elle est le fruit de l'inspiration du président Dwight Eisenhower. En décembre 1953, celui-ci proposait à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, la création d'un office international de l'énergie atomique afin de maîtriser l'atome pour le bien de l'humanité. En 1954, l'Assemblée générale reprit cette proposition et créa un groupe chargé de définir le mandat du nouvel organisme.

Le Statut de l'AIEA fut approuvé le 26 octobre 1956 lors d'une conférence internationale réunie au Siège de l'ONU, à New York, et c'est à Vienne, en Autriche, que l'Agence vit le jour le 29 juillet 1957. En novembre de la même année, l'Assemblée générale approuvait un accord régissant les relations entre l'AIEA et l'ONU. L'AIEA fait rapport chaque année à l'Assemblée générale et, en cas de besoin, au Conseil de sécurité, responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi qu'au Conseil économique et social, qui coordonne les activités de développement de l'ONU et de ses institutions spécialisées.

L'AIEA compte aujourd'hui 122 Etats membres qui participent directement à la plupart des activités de développement de l'énergie nucléaire dans le monde. Elle a essentiellement deux rôles à jouer sur la scène internationale: l'un consiste à aider les pays intéressés à appliquer des techniques nucléaires pacifiques et profitables dans des domaines tels que la production d'électricité, la médecine, le développement agricole et l'industrie; l'autre, à surveiller les activités nucléaires civiles des Etats qui le demandent pour s'assurer que des matières nucléaires sous garanties ne sont pas détournées vers des fins militaires. Cette double mission a de nombreux prolongements. Le programme de coopération technique de l'AIEA comporte près de 1 400 projets dans quelque 90 pays en développement, évalués à 50 millions de dollars E.-U. environ. En outre, quelque 150 programmes de recherche assistés par l'AIEA sont en cours d'exécution dans le monde. Près de 3 000 experts sont envoyés chaque année dans des pays en développement pour donner des cours, par exemple, et plus de 1 000 scientifiques bénéficient chaque année de bourses de perfectionnement et de voyages d'étude qui leur permettent d'acquérir une expérience pratique dans des établissements nationaux ou régionaux, ou dans l'un des trois centres et laboratoires de recherche de l'AIEA.

Les activités relatives aux garanties et aux vérifications sont essentiellement fondées sur le Statut de l'Agence et sur les accords de garanties conclus avec les Etats. A la fin de 1994, 843 installations nucléaires étaient soumises aux garanties, dont diverses installations et autres emplacements hébergeant des matières nucléaires. Des accords de garanties ont été conclus avec 118 Etats, dont 102 ont signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, aux termes duquel l'AIEA est chargée des inspections.